

AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Monsieur Alexandre CORBEAU

Présentera ses travaux intitulés :

« Relation entre oiseaux marins et pêcheries : Albatros sentinelles de l'océan Austral »

Spécialité : Biologie de l'environnement, des populations, écologie

Le 8 octobre 2020 à 14h00

Lieu :

**CEBC
405, route de prissé la charrière
79360 Villiers en Bois**

Composition du jury :

M. DUHAMEL Guy	Professeur, MNHN de Paris
M. DURIEZ Olivier	Maitre de conférences, HDR, Université de Montpellier 2
Mme PATRICK Samantha	Maitre de conférences, Université de Liverpool
M. RIDOUX Vincent	Professeur, La Rochelle Université
M. WEIMERSKIRCH Henri	Directeur de recherche CNRS, La Rochelle Université

Résumé :

La 6ème crise majeure d'extinction des espèces qui sévit actuellement n'épargne pas les oiseaux marins, notamment les albatros. Leurs populations ont chuté de 70% au cours des 60 dernières années essentiellement par mortalité dans les palangriers. Les grands albatros couvrent d'énormes distances pendant leurs trajets de recherche alimentaire et leur curiosité et leur opportunisme favorisent les rencontres régulières avec des bateaux. Ils constituent ainsi des modèles privilégiés pour étudier les relations entre les oiseaux marins et les pêcheries. Au cours de cette thèse, grâce au développement de nouveaux prototypes de balises déployés sur les albatros hurleurs et d'Amsterdam de l'océan Indien et à de nouvelles méthodes d'estimation du risque de captures accidentelles, nous avons pu démontrer que les comportements de recherche alimentaire naturels diffèrent de ceux associés à un bateau. De même, les caractéristiques intrinsèques des oiseaux (espèce, population, sexe, âge et personnalité) entraînent des différences d'exposition au risque de captures accidentelles notamment par l'utilisation d'habitats différents. Enfin nous avons mis en évidence que les caractéristiques des bateaux avaient également une forte influence sur ce risque de captures accidentelles, notamment par le type de bateaux rencontrés, leur légalité, les pratiques utilisées et la présence de rejets de pêche. Nous concluons par la présentation de nouvelles méthodes pour mieux estimer le risque de captures accidentelles et la nécessité de connaissances fondamentales des espèces et populations pour mieux protéger les milieux marins toujours plus en danger.